



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021**  
**RIUNIONE DI I 18 È 19 NOVEMBRE 2021**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021**  
**REUNION DES 18 ET 19 NOVEMBRE 2021**

**2021/O2/046**

**Question orale déposée par Madame Vanina LE BOMIN au nom du  
Groupe « Avanzemu »**

**Objet : Pè un'agricultura viva.**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,  
Monsieur le Conseiller Exécutif et Président de l'ODARC,

La crise sanitaire que nous avons connue a eu des conséquences sur tous les secteurs de l'économie et en particulier sur l'agriculture, malgré la recrudescence du recours aux circuits courts que nous devons ensemble encourager et pérenniser. Je me permets ici de rappeler que l'agriculture ne représente qu'une faible part du PIB de la Corse et qu'il convient de soutenir et d'optimiser le secteur si nous souhaitons tendre vers l'autonomie alimentaire à long voire moyen terme.

Je vais prendre plus précisément l'exemple de la filière porcine qui a vu sa production souffrir du manque de débouchés durant les périodes de confinement.

La saison de charcuterie démarre ce mois-ci et nous espérons tous que ces difficultés soient derrière nous.

Aujourd'hui, les indicateurs prédisent une relance de l'économie qui devrait permettre de retrouver des niveaux de production et des ventes à hauteur de la période pré Covid.

Il est donc extrêmement important pour nos éleveurs de planifier et optimiser cette saison qui s'annonce cruciale pour leurs exploitations.

Les éleveurs de la filière porcine sont, avec d'autres, les fers de lance d'une agriculture de production et de qualité.

Nous avons aujourd'hui des hommes et des femmes qui, à travers leur activité professionnelle, participent à la valorisation de nos terres, à créer des débouchés qui permettent de vivre dignement, à la transmission d'un savoir-faire ancestral, à un pas vers cette fameuse autonomie alimentaire, à la fabrication et à la commercialisation d'un produit qui rayonne à l'international.

Bref, une filière d'excellence qui a toute sa place dans notre projet de société.

Or, à ce jour, les éleveurs de Haute-Corse sont confrontés à une difficulté majeure en ce début de saison.

En effet, l'abattoir de Ponte Leccia leur impose des quotas de porcs à l'abattage et limite ainsi, de fait, leur capacité de production. Pour illustrer mon propos, je vous cite l'exemple de trois éleveurs de ma région de Casinca/Castagniccia. La semaine dernière, sur ces trois éleveurs, l'un a été autorisé à abattre 5 porcs sur 10, et les deux autres n'ont pu abattre aucun porc. C'est donc une perte sèche pour la semaine de 100 % pour deux d'entre eux et de 50 % pour l'autre, alors que nous sommes en début de saison et approchons des fêtes de fin d'année.

La solution du recours aux abattoirs de Corse-du-Sud entraîne des surcoûts ainsi qu'une perte de temps que l'éleveur ne rattrapera plus. Elle ne peut donc être envisagée que très ponctuellement.

Les porcs non abattus restent dans le troupeau et engendrent, de fait, également un surcoût.

Nous sommes donc dans une situation où, non seulement nos éleveurs ne peuvent pas produire à hauteur de leurs capacités, mais de plus, doivent faire face à des dépenses supplémentaires.

J'expose mon propos sous le prisme de la filière porcine mais je pense aussi aux autres filières qui ne manqueront probablement pas d'être impactées si le problème n'est pas réglé rapidement. Si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour notre agriculture, il est indispensable de s'en donner les moyens.

Ainsi, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, Monsieur le Président de l'ODARC, quelles réponses concrètes et immédiates comptez-vous apporter aux éleveurs qui ne demandent qu'à travailler et en sont aujourd'hui empêchés ?